



Monsieur Fernand Etgen
Président de la
Chambre des Député-e-s
Luxembourg

Luxembourg, le 8 mars 2022

Concerne : **Heure de questions du 8 mars 2022**

Monsieur le Président,

Par la présente et conformément au règlement de la Chambre des Député-e-s, je me permets de poser une question orale concernant le sujet suivant à Madame la **Ministre de la Santé** :

La clinique de la douleur, telle que définie dans l'accord de coalition 2018-2023 et englobant

- l'étoffement de l'offre des services de la douleur chronique ;
- la mise en place et l'application de la nomenclature y afférente ;
- la création d'un réseau de compétences « douleur chronique »
- la reconnaissance de la spécialisation en algologie.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

Josée Lorsché
Députée